



97, quai de la marne
94340 JOINVILLE LE PONT

Comité de bridge de la Vallée de la Marne

Conseil Régional du 15 Juin 2016

Procès-verbal

Rémy DIVOUX, président du Comité, déclare ouverte la séance à 19 heures 20.

Sur les 310 voix convoquées, 237 voix sont présentes ou représentées, soit 76,5 %.

Aucune question complémentaire n'a été transmise dans le délai imparti.

1) Bilan Activité (Rémy Divoux)

A) Généralités

-Effectifs : au 30/04, le nombre de licenciés du comité est de 2552, soit une baisse de 54 par rapport au début de l'exercice. (au niveau national une baisse de 1% environ des effectifs est constaté).

La moyenne d'âge des licenciés du comité a légèrement augmenté, passant de 71,9 à 72,4 ans..

- compétitions : Rémy souligne le titre de champion de France de l'équipe Ployart (Paris -Est) en 4 mixte promotion. Félicitations aux vainqueurs !

Pour les autres informations, voir ci-dessous l'intervention des membres de la commission.

- Situation financière : la situation du comité est saine. Voir intervention D. Mazaleyrat et Y. Capdevielle.

Développement : le sujet devient crucial (cf évolution des effectifs). Voir ci-dessous intervention de P. Le Flour.

B) Actions Engagées

- Refonte des statuts : Une refonte des statuts et la rédaction d'un règlement intérieur ont été nécessaires, en particulier pour se mettre en conformité avec les statuts de la FFB. Une commission ad hoc a été constituée, piloté par Christian Gaveriaux (R. Divoux, Samuel Rozenberg, Guy Ferriole, Y. Capdevielle, D. Mazaleyrat). Cf ci-dessous intervention Ch. Gaveriaux.

- Refonte du site internet du comité : La refonte du site, qui datait et était un peu à l'abandon, est quasiment terminée. Ces travaux ont été menée par une commission animée par Henri-Claude Adhera (Florence Préli; Jean-Paul Lornage, Christian Gaveriaux et Philippe Rigaud).

Le prestataire choisi est la société Acantic, qui était la mieux disante et a déjà réalisé le site du comité de Bretagne.

Malheureusement Henri-Claude n'a pas pu être présent pour ce soir pour présenter ce site.

- Activation de la CRLA : La mise en conformité du comité avec les règlements de la FFB nécessitait la nomination d'une Chambre régionale des litiges d'arbitrage. Rémy a proposé à Edouard Beauvillain de constituer cette chambre, ce qui a été fait très rapidement. Merci à Edouard (voir présentation de l'équipe ci-dessous).

Nota important : cette CRLA ne fait pas doublon avec la commission dite "d'arbitrage et de discipline" du comité, pour laquelle André Challier a été élu en 2011 et réélu en 2014.

A l'instar des chambres existantes à la FFB (CNLA et CNA), la CRLA a pour seul objectif d'intervenir en appel pour régler des litiges d'arbitrages. La Commission Régionale d'arbitrage a en charge la supervision générale de l'arbitrage dans le comité : information des arbitres sur les nouveaux règlements, recueil des besoins en formation, organisation des formations... .

Les deux entités (Chambre régional des litiges d'arbitrage et Commission régionale de l'arbitrage) co-existeront donc.

- Travaux d'aménagement de la grande salle du comité. Il est prévu d'installer des armoires doubles entre le vestibule et la grande salle de jeu afin d'améliorer l'isolation phonique de cette dernière. Ces armoires comporteront des rangements côté salle et des vestiaires et banquettes côté vestibule. Il est également prévu la création d'un "guichet" pour les arbitres dans la paroi séparant le petit bureau de la grande salle.

C) Evènements passés et à venir :

- Visite de Patrick Grenthe.

Le président de la FFB s'est montré satisfait que le comité soit de nouveau en état de marche.

Il a livré d'importantes informations autour des championnats du monde qui se dérouleront à Lyon en août 2017. En particulier, l'organisation d'un simultané national, le trophée de Lyon, les 24 et 25 février 2017, bien doté en PP, et qui qualifiera 25% de ses participants aux "Internationaux de France", tournoi qui se déroulera à Lyon concomitamment avec les championnats du monde, et lui aussi richement doté en PP.

Par contre informations moins réjouissantes sur le nouveau site internet de la FFB, qui prend du retard et dont le budget déborde largement les prévisions.

- Tournoi du comité: Comme déjà annoncé le tournoi du comité se déroulera le 30/10 au Plessis-Trévisé.

D) Informations issues du conseil fédéral.

- campagne de spots publicitaires sur FR3 : 35 spots basés sur 25 films d'une minute seront diffusés sur FR3 vers 18h45 entre fin août et fin septembre. Le coût de diffusion est extrêmement bas (60 k€ en tout) et avec le tournage des films le coût global de l'opération sera au maximum de 200 k€.

Les films devraient être ensuite rapidement disponibles sur le site de la fédération et être utilisés par les clubs, par exemple pour les forums des associations.

- Université du bridge : création d'un label FFB pour les écoles de bridge, qui est fortement contesté dans sa forme car les conditions sont jugées trop drastiques et pratiquement irréalisables par beaucoup de comités et de clubs, notamment en province.

Par contre un point très positif sera la mise en ligne sur le site de la FFB d'un document d'aide pédagogique avec données associées.

- CNED : pas de sujet en cours.

2) Rapport financier (Dominique Mazaleyrat et Yves Capdevielle)

Un document synthétique présentant la situation financière du comité est remis à chaque participant.

Les disponibilités au 31/08/15 étaient de 76201 € sur le compte d'épargne et 22268 € sur le compte courant. Les disponibilités du comité à fin mai sont de 76965 € sur le compte d'épargne et 97145 € sur le compte courant.

Hors dépenses exceptionnelles nous serions sur une trajectoire d'un avoir d'environ 58 k€ sur le compte courant en fin d'exercice. Des dépenses exceptionnelles sont toutefois engagées : environ 5500 pour le nouveau site internet du comité plus le coût des travaux d'aménagement de la grande salle de jeu. De ce fait on peut tabler sur un avoir compris entre 45 et 50 k€ sur le compte courant au 31/08/16, sauf nouvelles dépenses imprévues.

Le solde de l'exercice en cours serait alors positif (entre + 20 et + 25 k€ environ). Bien sûr un bilan comptable complet sera réalisé en fin d'exercice et présenté à la prochaine AG.

3) Statuts et règlements intérieurs (Christian Gaveriaux)

Les documents en projet ont été diffusés pour avis aux présidents de club. Peu de remarques ont été remontées. Ces documents ont également été soumis pour avis à François Michel (FFB).

En séance deux remarques sont formulées :

- la CRED ne devrait pas être saisie en priorité pour un tournoi interne de club, si un comité des litiges existe déjà dans ce club : ce point est en effet traité dans le projet de règlement intérieur.

- La formulation "*les statuts des clubs doivent être en adéquation avec les statuts du comité*" peut-elle être remplacée par : "*les statuts des clubs ne doivent pas être en contradiction avec les statuts du comité*" ?

En effet cette remarque sera prise en compte.

Christian doit maintenant envoyer officiellement les documents projets à la FFB pour approbation et ils pourront être définitivement adoptés lors de la prochaine AG. Leur application prendra effet dès le vote positif de l'AG.

4) Mise en place de la CRLA (Edouard Beauvillain)

Edouard présente l'équipe qu'il a constituée :

Françoise LEJUSTE

Luc CHAUVET

David HARARI

Frederic MAZET

Alexis SAVATTIER

Edouard précise les conditions de fonctionnement de la CRLA. Il indique en particulier que membres de la CRLA, joueurs ou arbitres du comité, concernés directement ou indirectement par l'appel à traiter ne pourront pas prendre part à la décision finale.

5) Rapport de la commission des compétitions (Joëlle Maleplate, Philippe Rigaud, Jean-Pierre Enard).

Joëlle indique d'une part que le calendrier des compétitions est quasiment terminé et d'autre part que le règlement complet des compétitions du comité ou FFB sera mis en ligne sur le site internet du comité.

- Calendrier Philippe précise que le calendrier sera effectivement prêt le 17 juin et que le dépliant "carton" sera disponible à compter du 17/07.

- Fréquentation Il est souligné une baisse de fréquentation au niveau du comité à peu près dans toutes les épreuves qu'elles soient FFB ou propres au comité. Au total sur l'ensemble des épreuves cela représente une baisse de 107 inscriptions (par paire ou par 4) par rapport à l'année précédente.

D'autre part il est prévu de supprimer certaines séances pour alléger le calendrier (moins de séances en Interclub 1B et en Excellence par paire).

- Droit de table : Le comité doit verser à la FFB 22 € par participants quel que soit le nombre de séances.

Jean-Pierre Enard a fait une étude très détaillée de la situation qui indique que l'organisation des compétitions pour le prochain exercice pourrait être déficitaire d'environ 7000 €. (en espérant que la baisse des participations ne continue pas sur le même rythme !)

Rémy Divoux indique que le droit de table actuel dans le comité (10 €), n'a pas été revalorisé depuis plusieurs années et se trouve dans la fourchette basse par rapport aux autres comités. Il souligne que les compétitions se doivent d'être "autosuffisantes" et propose donc, afin d'équilibrer ce budget d'augmenter le droit de table d'un euro et donc de le placer à 11€.

Un vote est proposé.

Une voix contre : Lagny

Deux abstentions : Guermantes et Vincennes.

L'augmentation est donc validée par le conseil régional par 205 voix pour 10 contre et 22 abstentions, et sera donc mise en oeuvre, sachant toutefois que cette décision devra être définitivement entérinée par la prochaine AG.

- Nouvelles dispositions

Cette année il a été jugé par les participants que certaines séances comportaient trop de tables et que les conditions de jeux n'étaient pas bonnes. Décision a été prise de limiter le nombre de tables à 24 sans écrans et à 20 avec écrans (à l'exception de l'interclub 1B, où la participation de 24 équipes est imposée par la FFB).

Une nouvelle coupe du comité va être créée : la coupe "1-2-3-4", où seront associés à chaque fois un joueur de chaque série.

- **Important : Nouveau site FFB**

Philippe fait une petite démo du site (limitée puisqu'il n'est pas encore en fonctionnement...).

Il y aura des conséquences pour les joueurs :

- pour accéder il sera nécessaire de renseigner une adresse mail.

- deux joueurs, même de la même famille, ne pourront pas avoir la même adresse mail dans le système.

- les dates de naissance devront obligatoirement être renseignées.

Il y aura également des conséquences pour les clubs.

Deux sessions de formation seront organisées en septembre au niveau du comité.

6) Rapport de la commission du développement (Patrick Le Flour).

Patrick souligne que l'âge moyen des licenciés comité continue à augmenter (+de 72 ans) et qu'il y a donc **urgence** à lancer des actions, en particulier vers les jeunes adultes qui non seulement seront des joueurs à court terme mais aussi des responsables dans les clubs ou l'organisation du comité à moyen terme.

Il souligne que les résultats sur le bridge scolaire sont actuellement médiocres.

Il présente ses propositions :

- Réserver le scolaire là où il y a un intérêt réel pour le bridge. Plus de cours en CM2 s'il n'y a pas de continuité avec la classe de 6ème.
- Aller chercher les jeunes adultes dans les forums des associations, clubs de sport, comités d'entreprises...
- Les clubs doivent être actifs et soigner leurs conditions d'accueil.
- Les clubs doivent utiliser les moyens qui leurs sont donnés par la FFB (9 clubs du comité seulement se sont inscrits pour obtenir le kit de communication proposé par la FFB).

7) Nouveau site internet du comité.

Malheureusement Henri-Claude Adhéra n'a pas pu être présent parmi nous ce soir pour parler de ce projet quasiment terminé. Ce n'est que partie remise.

L'ordre du jour et les participants étant épuisés, la séance est levée à 21h30

Le Président

Le Secrétaire général

Rémy DIVOUX

Yves CAPDEVIELLE

